

# 24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU  
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF / QUALIFS  
PAGES 4 À 7

AUJOURD'HUI AUX COURSES  
PAGES 8 À 11

AUX COURSES DEMAIN  
PAGES 12 À 14

## 1 24: LA UNE DE L'ACTU

[ PREMIÈRES SÉLECTIONS CHEZ LES K ]



### ET SI ON AVAIT AFFAIRE À UNE GÉNÉRATION DORÉE ?

Un record à Grosbois, un chrono-canon à Laval, des yeux qui pétillent quand on évoque certains profils avec les professionnels, des premières compétitions aux allures de semi-classiques avant l'heure, des jeux de jambes et du sérieux de trotteurs déjà ultra-professionnels : les clignotants s'allument depuis de nombreuses semaines sur nos radars autour d'une promotion que nous suivons à la trace depuis ses tout débuts via notre opération "K-lifs". C'est désormais l'heure des premières courses de Groupe.

Les Prix Louis Cauchois et Marcel Dejean réunissent à eux deux, dix-sept des deux mille cent (environ après la séance de ce matin à Caen) qualifiés à ce jour dans la génération 2020. Et parmi eux le mâle s'étant qualifié le plus vite à Grosbois (**Kansas de la Cour**), le poulain (tous sexes) le plus rapide de Laval (**King Opéra**) et la deuxième pouliche la plus rapide de Caen (**Kana de Beylev**). Rien de plus logique vous direz-nous. Certes, mais au-delà de leurs vélocité et précocité avérées, ces trotteurs et plusieurs de leurs adversaires de vendredi ont affiché ce petit plus propre aux bons chevaux qui nous donne à croire qu'on a bien affaire à une promotion dorée.



À LA UNE

QUAND LES TRIPLES ÉTOILÉS RÉGALENT

Les premières compétitions, par définition toujours plus révélatrices que les seules qualifications, ont ainsi permis à un poulain comme **Knockonwood** (**Ready Cash**) de signer déjà trois victoires dont deux en moins d'1'14" en réduction kilométrique, se positionnant comme un potentiel leader. Mais le geste et la tonicité d'un **King Opéra** (**Ready Cash**), lui aussi vainqueur de ses trois courses, nous ont aussi très largement séduits. Rencontré mardi matin sur l'hippodrome de Meslay-du-Maine où il a qualifié avec succès **Karlita** (**Fabulous Wood**), également pour la casaque de Joël Séché et achetée elle aussi à l'Ecurie Hunter Valley, son entraîneur William Bigeon avait déjà à l'esprit la réunion de vendredi soir à Vincennes : "En regardant la liste des poulains, il ne va pas falloir trembler, souriait-il. Il y a vraiment un lot. Mon poulain a très bien travaillé dimanche matin. Comme il court et travaille régulièrement, il ne s'agissait pas de lui donner une grosse séance. Il commence à bien se régler et me plaît de plus en plus. Il commence à éclore gentiment et prend de la sûreté. Il a besoin de forcer dans ses allures comme beaucoup de poulains à cet âge et comme pas mal de fils de **Ready Cash** de ce que j'ai pu voir. Il prend bien ses courses, ne monte pas en pression, ni ne perd de l'état. J'ai hâte d'être sur les 2.700 mètres de la grande piste avec lui." Il faudra pour cela attendre le mois de décembre (voir ci-contre) et déjà dominer un lot qui, on prend le pari ici, réunit à minima six à sept des futurs candidats au Critérium des Jeunes de février prochain.

**Jamais un 2 ans n'avait été deux fois en moins d'1'14" à cette époque**

On a beau se retourner, impossible de trouver un 2 ans ayant affiché deux fois la réduction kilométrique d'1'13" et fractions à la mi-octobre. C'est pourtant ce qu'a déjà réalisé **Knockonwood**.

Les plus rapides aux qualifications

- Kansas de la Cour** - 1'15"6 (Grosbois)
- King Opéra** - 1'16"1 (Laval)
- Kapitano de Source** - 1'16"2 (Caen)

Le programme de sélection de la promotion cet hiver

- 26 novembre : Prix Timoko - Gr.3 (2.200m pp)
- 17 décembre : Prix Emmanuel Margouty - Gr.2 (2.700m)
- 7 janvier : Prix Maurice de Gheest - Gr.2 (2.175m)
- 28 janvier : Prix Paul Viel - Gr.2 (2.700m)
- 25 février : Prix Comte P. de Montesson - Crit. des Jeunes - Gr.1 (2.700m)

**PARTANTS VINCENNES - Vendredi 21 Octobre**

**6 PX LOUIS CAUCHOIS - (21H39)**

Premium - Att. - (3) - Mâles - 54 000 € - 2200m

1. KASSIUS BERRY 🇫🇷	R. Congard
2. KONCORD DELO 🇫🇷	G. Roig-Balaguer
3. KAIROS DE BOMO 🇫🇷	Ch. Heslouin
4. KAPITANO DE SOURCE 🇫🇷	E. Raffin
5. KANSAS DE LA COUR 🇫🇷	A. Abrivard
6. KANADA 🇫🇷	Theo Duvaldestin
7. KATAKI DE WALLIS 🇫🇷	🇫🇷 🇫🇷 F. Nivard
8. KING OPERA 🇫🇷	W. Bigeon
9. KAMEHAMEHA 🇫🇷	C. Parys
10. KNOCKONWOOD 🇫🇷	D. Thomain

**Le palmarès de la course**

Trois des dix derniers vainqueurs du Prix Louis Cauchois sont devenus des vainqueurs de Groupe 1 : **Just A Gigolo** (2021), **Helgafell** (2019) et **Django Riff** (2015). Deux points communs à ces trois-là : leur entraîneur, Philippe Allaire, et la présence de **Ready Cash** dans leurs pedigrees soit en tant que père, soit comme grand-père.



©Scoopdyga

READY CASH 1'10"3	INDY DE VIVE 1'11"9	VIKING'S WAY 1'15"6
<b>KING OPERA</b>	KIDEA 1'18"2	TEKIFLORE 1'19"8
UNLIMITED JET 1'13"3	ORLANDO VICI 1'12"7	EXTREME DREAM 1'14"7
	NO LIMIT JET 1'17"8	DOCEANIDE DU LILAS 1'16"8
		QUADROPHENIO 1'13"9
		IRLANDE DU NORD
		DEFI D'AUNOU (US) 1'11"3
		IT'S MY HOPE 1'15"4

William Bigeon et Joël Séché sont particulièrement bien représentés dans ces deux courses de juniors puisque **Kana de Beylev** ([Express Jet](#)) est désormais sous leur houlette après une acquisition récente à l'Écurie Hunter Valley. Si elle reste donc en rouge, c'est sous les couleurs précédentes que la pouliche a fait sensation en remportant le Prix Undina en 1'13"7 (plus rapide que les poulains), course qui sert de référence absolue, les quatre premières se retrouvant aux prises. Afin de tenter de grappiller les quelques décimètres qui lui manquait la dernière fois, **Kalamity d'Hériprié** ([Un Mec d'Hériprié](#)) sera ici plaquée des postérieurs. Pour ses propres couleurs, l'entraîneur mayennais William Bigeon présente aussi **Kyrielle** ([Enino du Pommereux](#)), très régulière depuis ses débuts.

#### Les plus rapides aux qualifications

**Kana de Beylev** : 1'16"5 (Caen)

**Kyrielle** : 1'17"1 (Laval)

**Kalamity d'Hériprié** : 1'17"7 (Caen)

#### Le programme de sélection de la promotion cet hiver

26 novembre : Prix Vourasie - Gr.3 (2.200m pp)

18 décembre : Prix Une de Mai Gr.2 (2.700m)

8 janvier : Prix Gélinotte - Gr.2 (2.175m)

28 janvier : Prix Roquépine - Gr.2 (2.700m)

25 février : Prix Comte P. de Montesson - Crit. des Jeunes - Gr.1 (2.700m)

#### 24hautrot - vendredi soir

Notre édition de demain vendredi paraîtra après les deux belles courses de 2 ans, aux alentours de 22h30. Patience !

### Kanawa : le Prix Marcel Dejean coule dans ses veines

Sa mère **Sanawa**, avant de remporter plus tard le Critérium des Jeunes (Gr.1) avait fini 2ème du Prix Marcel Dejean. Sa soeur **Dawana** avait également fini 2ème de l'édition 2015 avant d'être classique à 3 et 4 ans. Alors **Kanawa** (Ready Cash) fera-t-elle mieux que ses aînées ou marchera-t-elle dans leurs traces ?

#### PARTANTS VINCENNES - Vendredi 21 Octobre

#### 7 PX MARCEL DEJEAN - (22H07)

Premium - Att. - (3) - Femelles - 54 000 € - 2200m

1. KALEZIA POTERIE 🏆	G. Roig-Balaguer
2. KINASSE DE VIVOIN 🏆	🏆 S. Ernault
3. KLASSIC WAY 🏆	J. Dubois
4. KYRIELLE 🏆	W. Bigeon
5. KALAMITY D'HERIPRE 🏆	🏆 F. Nivard
6. KANAWA 🏆	D. Thomain
7. KANA DE BEYLEV 🏆	E. Raffin



Kana de Beylev



## LES AMENDEMENTS SUR LA TVA RÉDUITE ÉQUINE ABANDONNÉS DANS LE CADRE DU 49.3

**L**e choix du Gouvernement annoncé ce mercredi de passer la partie 1 du projet de budget 2023, celle des recettes, par le recours à l'article 49.3 de la Constitution laisse sur le bord la route les amendements relatifs à la TVA à taux réduit pour la filière cheval. Dans ses arbitrages, il a retenu 117 amendements des 244 amendements initiaux, pour un coût total de 700 millions d'euros mais aucun en rapport avec la TVA réduite équine.

Députée de la 2e circonscription de la Mayenne (Modem) et engagée sur le sujet cheval, Géraldine Bannier nous apprend ce jeudi : *"Les amendements sur la TVA équine, portés par nombre de députés et déjà adoptés en commission, n'ont pas été repris dans le texte issu du 49-3. C'est un mauvais signal pour une filière dont nous connaissons l'importance et le retentissement économique sur nos territoires. Le taux de 10% que permettait la révision de l'annexe III de la directive européenne sur la TVA paraissait un bon compromis quand le taux était de 5,5 % jusqu'en 2012 et à 20 % depuis."*

Ce jeudi, personne n'a pu justifier, au cours de nos investigations, les raisons de cette disparition des amendements "TVA réduite équine" lors des ultimes arbitrages du Gouvernement. C'est bien plutôt, une nouvelle fois, le peu de poids représentatif et politique de la filière cheval qu'il faut pointer au moment des grandes décisions. Ce sont aussi les revendications, quelquefois contradictoires et radicales, qui ont pu être communiquées en désordre dans les cabinets ministériels et les hautes administrations qui ne plaident pas en faveur d'une filière unie. Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte-d'Or (Union Centriste), note à ce sujet : *"Après tout le travail qui avait été fait sur le retour à une TVA réduite, il y a eu plusieurs acteurs qui sont intervenus dans le débat en faisant de la surenchère pour demander par exemple du 5 %. On est finalement revenus à un taux réduit de 10 % dans les amendements, un niveau raisonnable surtout dans la période de tension budgétaire que nous vivons."*

## ANNE-CATHERINE LOISIER : "LE SÉNAT RÉINTRODUIRA LES AMENDEMENTS"

**L**e volet recettes du budget adopté par l'Assemblée Nationale mercredi selon le principe du 49.3 doit maintenant passer au Sénat où il sera retouché. *"Le sujet [TVA équine] sera abordé lors des débats au sénat..."* nous précise encore la députée Bannier. Aux Sénatrices et Sénateurs sensibilisés sur le sujet de réintroduire les amendements nécessaires. Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte-d'Or (Union Centriste), sera une nouvelle fois en première ligne sur le sujet. Elle nous apprend : *"Nous allons remettre les amendements concernant le taux réduit de TVA dans la filière équine. Dans les derniers arbitrages, les Ministres Bruno Le Maire (Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique) et Gabriel Attal (en charge des Comptes publics) s'étaient exprimés en faveur de la TVA réduite à 10 % pour la filière cheval. Sauf à ce que le Gouvernement ait changé d'avis, ce sur quoi je n'ai pas d'information à ce stade, nous reprendrons ses engagements initiaux. Son avis, favorable ou défavorable, au moment du vote au Sénat sera déterminant. Dans tous les cas, il va falloir qu'il éclaire sa position. Dans le cadre actuel, tout dépend de lui."*

## LE VERROU EUROPÉEN DÉBLOQUÉ POUR LA TVA RÉDUITE

**P**réparés dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2023 (PLF 2023), les amendements qui ont disparu étaient les fruits de la demande de la Gouvernance Cheval dans son ensemble (incluant notamment les deux sociétés mères des courses - LeTROT et France Galop -, la Fédération Française d'Équitation (FFE), le Groupement Hippique National (GHN), la Société Hippique Française (SHF) et le Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys du Trot (SEDJ)). Une attente soutenue par des rassemblements d'élus comme ceux du CIFCH (Conseil Indépendant pour la Filière des Courses Hippiques). La demande s'inscrit dans le cadre de la transposition de la directive européenne (UE) 2022/542, adoptée par le Conseil européen du 5 avril 2022. Cette directive, soutenue par la France, permet d'accorder des taux réduits aux produits et services, incluant les équidés vivants et les prestations de services liées aux équidés vivants [lire sur le sujet dans notre [édition du 29 septembre](#)].



## UN VOYAGE INITIATIQUE EN IRLANDE AVEC LE NOUVEAU SPECTACLE DE BARTABAS

Deuxième volet du "Cabaret de l'Exil", après un premier emmenant au cœur de la culture kabbalistique et de la tradition des Juifs ashkénazes, "Irish Travellers" emmène le spectateur dans l'univers onirique de l'Irlande. Ce nouveau spectacle de Bartabas épouse la vie des Irish Travellers, ce peuple de nomade irlandais qui fonde son identité sur l'amour du cheval et une culture musicale de tradition orale hors des normes. Le voyage et le chant s'unissent selon des paroles du spectacle dans Vagabond sans frontière : "De Galway à Wicklow, de Cork à Donegal, le son des routes est rempli de ta voix."

Pour célébrer ce mode de vie, symbole de liberté et de diversité, Bartabas invite des musiciens et un chanteur irlandais issus de la cette communauté. Le petit groupe de la verte Émeraude a parfaitement trouvé sa place au sein de la troupe et tribu mi-homme mi-chevaux de Bartabas.

Spectacle jusqu'au 31 décembre 2022 au Fort d'Aubervilliers. Réservation sur [zingaro.fnacspectacles.com](http://zingaro.fnacspectacles.com)

## DES ENGAGÉS DE HAUT VOL MARDI À VINCENNES

La liste des engagés du Prix Isara, course A pour 4 à 10 ans sans limite de gains, laisse apparaître des noms prestigieux. Parmi les candidats inscrits au second échelon (sur 2.875 mètres de la Grande Piste), on trouve **Davidson du Pont** (**Pacha du Pont**) et **Flamme du Goutier** (**Ready Cash**). Pour le premier, il s'agirait de l'heure de la rentrée. Le lauréat du dernier Prix d'Amérique ZEturf (Gr.1) n'a plus été vu en compétition depuis sa septième place dans le Prix de Paris - Marathon Race (Gr.1) en février. Quant à **Flamme du Goutier**, la tenante du titre du Prix de Cornulier (Gr.1), il s'agira pour elle d'un retour à Vincennes après deux sorties en région depuis septembre (à Rambouillet et Laval). Sa dernière prestation à Vincennes remonte également au Prix de Paris, dont elle a conclu huitième. Parmi les autres engagés du second poteau de départ, on note **Duel du Gers** (**Quaker Jet**) et **Epsom d'Herfraie** (Rieussec) pour qui une monte a déjà été déclarée (respectivement Matthieu Abrivard et Jean-Michel Baudouin).

## UNE BELLE RÉUNION À CHARTRES SOUS LE SCEAU DE L'OPEN DES RÉGIONS

Trois épreuves qualificatives au Trot Open des Régions - Haute-Normandie et Île-de-France formeront les plus belles affiches de la réunion de ce vendredi à Chartres. Dans le volet réservé aux 3 ans, le Prix Chartreexpo, l'occasion sera donnée à des éléments très titrés de la génération d'effectuer leur rentrée. C'est ainsi qu'on assistera aux retours de la classique montée **Joyeuse** (First de Retz), plus revue depuis sa quatrième place dans le Prix d'Essai (Gr.1), et de **Joyful Diva** (Sam Bourbon), absente depuis sa troisième place dans le Prix Ozo (Gr.2) le 31 mai dernier. On note aussi sur les rangs **Jasmin du Vallon** (**Royal Dream**), troisième durant l'été du Prix de Rome (Gr.3). Chez les 4 ans, **Invictus d'Ecaille** (**Bold Eagle**) sera le plus riche des 14 partants et devra rendre par exemple 25 mètres à **Irinushka** (**Bird Parker**).

**Héros de Fleur** (Ludo de Castelle) sera l'élément classique (monté) au départ de l'épreuve des 5 ans. Comme quatre autres participants, il devra rendre 50 mètres. Au deuxième échelon de départ, **Hippocrate du Trio** (**Amiral Sacha**) et **Harmonista** (**Vulcain de Vandel**) sont plutôt bien placés.

## CAEN // JEUDI 20 OCTOBRE

La quantité (88 qualifiés) et la qualité étaient au rendez-vous ce jeudi sur l'hippodrome de la Prairie de Caen dans une séance ouverte aux seuls 2 ans. **Kazar** (Face Time Bourbon) établit une nouvelle référence pour cette génération sur la piste caennaise en signant la réduction kilométrique d'1'15"6. Il se place au troisième rang national derrière **Kindness Liamone** (Love You) en 1'15"1 et **Knight Tale One** (Captain Sparrow) en 1'15"5. Kazar est le premier produit de **Via Mala** (Offshore Dream - 240.270 € de gains), une sœur de **Catalogne** (424.820 €) et petite-fille de la bonne **Jorade** (132.417 €), une reproductrice majeure.

Avec Kazar, c'est aussi **Face Time Bourbon** qui est la vedette du jour, père de quatre autres qualifiés.

Parmi les qualifiés notables du jour, citons **Kentucky Girl** (Bold Eagle), reçue en 1'16"7, une sœur de la classique **Draft Life** (Ubriaco), gagnante du Prix du Président de la République (Gr.1) et deuxième du Prix de Cornulier (Gr.1), et **Knox Jénitou** (Village Mystic), en 1'17"6, un frère d'**Ecureuil Jénitou** (641.892 €). Ou encore **Kris Roc** (Brillantissime), qualifié en 1'17"2 par Bertrand Le Beller, un frère de la classique **Evidence Roc** (480.610 €).

*Les 18 qualifiés les plus rapides (retrouvez l'ensemble des qualifiés avec notes et commentaires dans Province Courses l'hebdo daté 28 octobre)*

**KAZAR (M) 1'15"6** ▶

FACE TIME BOURBON - VIA MALA, par OFFSHORE DREAM

Entraîneur : S. Guarato - Propriétaire : Bruni Racing Team Ab - Eleveur : Ec. Cheffreville

**KUBA DE REVE D'OR (F) 1'16"** ▶

FACE TIME BOURBON - FANCY JOSSELYN, par SAM BOURBON

Entraîneur : S. Guarato - Propriétaire : G. Fascella - Eleveur : G. Fascella

**KALITY D'ERABLE (F) 1'16"1** ▶

ENINO DU POMMEREUX - RUE D'ERABLE, par DEFI D'AUNOU

Entraîneur : C. Thomain - Propriétaire : Ec. du Haras d'Erable - Eleveur : Ec. du Haras d'Erable

**KENTUCKY GIRL (F) 1'16"7** ▶

BOLD EAGLE - PRISCILLA BLUE, par EXTREME DREAM

Entraîneur : L. Baudron - Propriétaire : Ec. L. Baudron - Eleveur : Ec. L. Baudron

**KEY OF LOVE (F) 1'16"9** ▶

READY CASH - UNE LOVE STAR, par CANADA

Entraîneur : S. Guarato - Propriétaire : G. Fascella - Eleveur : Ec. des Charmes

**KITTY D'ERABLE (F) 1'16"9** ▶

CYPRIN D'ERABLE - EMILIA OLMENHOF, par READY CASH

Entraîneur : C. Thomain - Propriétaire : Ec. du Haras d'Erable - Eleveur : Ec. du Haras d'Erable

**KEY LADY (F) 1'17"1** ▶

PRODIGIOUS - MAFLYMEDE, par GANYMEDE

Entraîneur : L. Baudron - Propriétaire : Ec. L. Baudron - Eleveur : Ec. L. Baudron

**KRIS ROC (H) 1'17"2** ▶

BRILLANTISSIME - MISFASE DU BOULAY, par BLASON CLAYETTOIS

Entraîneur : B. le Beller - Propriétaire : Ch. Tesson - Eleveur : Ch. Roszak

**KASDAR (M) 1'17"3** ▶

VILLAGE MYSTIC - DOUCE AVENTURE, par SAM BOURBON

Entraîneur : L. Baudron - Propriétaire : Ec. L. Baudron - Eleveur : Ec. L. Baudron

**KITTY DES SOURCES (F) 1'17"5** ▶

QUICKLY PARIS - CHARMING LADY, par JASMIN DE FLORE

Entraîneur : F. Delanoe - Propriétaire : O. Vaudoit - Eleveur : H. Martin

**KNOX JENILOU (M) 1'17"6** ▶

VILLAGE MYSTIC - MELODIE JENILOU, par VROUM D'OR

Entraîneur : L. Baudron - Propriétaire : Ec. L. Baudron - Eleveur : N. Baudron

**KIDEA D'ANGELY (F) 1'17"7** ▶

TORNADO BELLO - VERSION PRIVEE, par GROS GRAIN

Entraîneur : E. Peltier - Propriétaire : E. Peltier - Eleveur : A. Permentier

**KORIGANE D'ERABLE (F) 1'17"7** ▶

PRINCE GEDE - DOCTRINE D'ERABLE, par COCKTAIL JET

Entraîneur : C. Thomain - Propriétaire : Ec. du Haras d'Erable - Eleveur : Ec. du Haras d'Erable

**KRISTALE D'ERABLE (F) 1'17"7** ▶

FACE TIME BOURBON - ULTIMATE GLORY, par INSERT GEDE

Entraîneur : C. Thomain - Propriétaire : Ec. du Haras d'Erable - Eleveur : Ec. du Haras d'Erable

**KARVINA D'OURVILLE (F) 1'17"8** ▶

FACE TIME BOURBON - BRUME D'OURVILLE, par PRODIGIOUS

Entraîneur : S. Guarato - Propriétaire : Ec. G. e. F. Raffre - Eleveur : S.C.E.A Hautemaniere

**KEEVA D'EAM (F) 1'17"9** ▶

LOOK DE STAR - NIDRA PIERJI, par HAND DU VIVIER

Entraîneur : P. Mary - Propriétaire : J. Mary - Eleveur : E. A. Meier-feil

**KOLOMBO (H) 1'17"9** ▶

CAPTAIN CRAZY - UNLIMITED STAR, par CAPRICCIO

Entraîneur : A. Ledoyen - Propriétaire : A. Ledoyen - Eleveur : A. Ledoyen

**KELLE FLECHE (F) 1'18"** ▶

CRISTAL MONEY - FLECHE DESTINEE, par JASMIN DE FLORE

Entraîneur : Th. Duvaldestin - Propriétaire : Ec. Th. Duvaldestin - Eleveur : Ec. Th. Duvaldestin

SUIVEZ EN DIRECT

LES QUALIFS

BY PROVINCE COURSES

SUR 4 HIPPODROMES

CAEN

LE MANS

LAVAL

MESLAY-DU-MAINE



WWW.PROVINCE-COURSES.FR

**LE MANS // JEUDI 20 OCTOBRE**

Malgré des conditions favorables, cette séance mancelle débutée à la mi-journée s'est achevée sur un taux de réussite un peu supérieur à 31 % seulement. Les 2 ans ont été les plus actifs, avec 11 qualifiés sur 29 présentés, auxquels il faut ajouter la pouliche **Kuick Star Quick**, une fille de **Traders** inscrite au stud-book allemand. Avec un chrono de 1'18"2 tous les deux, les plus rapides ont été **Keep Your Dreams (Follow You)**, un frère d'**Inoubliable**, troisième la semaine dernière du Grand Prix de l'U.E.T., et **Kung Fu Quick (Unique Quick)**, un frère de **Fun Quick**.

**KEEP YOUR DREAMS (M) 1'18"2** ▶

FOLLOW YOU - DREAM LIFE, par ROYAL DREAM

Entraîneur : Ph. Moulin - Propriétaire : Ec. Victoria Dreams - Eleveur : J.-Ph. Dubois

**KUNG FU QUICK (M) 1'18"2** ▶

UNIQUE QUICK - ACTIVITY QUICK, par JASMIN DE FLORE

Entraîneur : M. Esper - Propriétaire : Ec. Quick Star - Eleveur : Ec. Quick Star

**KADENCE DU RIB (F) 1'19"** ▶

DJANGO RIFF - VALSE CASTELETS, par MEMPHIS DU RIB

Entraîneur : J. Hallais - Propriétaire : Ec. Rib - Eleveur : Ec. Rib

**KILIM QUICK (M) 1'19"3** ▶

BRILLANTISSIME - CINNAMON QUICK, par BACCARAT DU PONT

Entraîneur : M. Esper - Propriétaire : Ec. Quick Star - Eleveur : Ec. Quick Star

**KRISS LOVE (F) 1'19"3** ▶

FABULOUS WOOD - VACATE MONEY, par PRODIGIOUS

Entraîneur : Ph. Moulin - Propriétaire : Ec. Victoria Dreams - Eleveur : J.-Ph. Dubois

**KABYLIE KILT (F) 1'19"4** ▶

BIRD PARKER - ALTESSE DARLING, par PRODIGIOUS

Entraîneur : S. Bourlier - Propriétaire : Ec. S. Bourlier - Eleveur : J. B. Vivier

**KALISTA DU VAL (F) 1'19"4** ▶

MEMPHIS DU RIB - DAMOISELLE DU VAL, par PAD D'URZY

Entraîneur : D. Blond - Propriétaire : Ph. Nicolini - Eleveur : Ph. Nicolini

**KERIDA DU BUISSON (F) 1'19"6** ▶

MAGNIFICENT RODNEY - RIME DU BUISSON, par TENOR DE BAUNE

Entraîneur : Th. Raffegau - Propriétaire : B. Desmontils - Eleveur : B. Desmontils

**KIARA DU BUISSON (F) 1'19"8** ▶

UN MEC D'HERIPRE - OLLE DU BUISSON, par GOETMALS WOOD

Entraîneur : Th. Raffegau - Propriétaire : B. Desmontils - Eleveur : B. Desmontils

**KELSEA ARCTIC (F) 1'20"** ▶

BIRD PARKER - DECENNIE, par LOVE YOU

Entraîneur : A. H. Post - Propriétaire : Hs. du Arctic - Eleveur : Hs. du Arctic

**KOKO DE BOUERE (M) 1'20"4** ▶

LORD ANGOT - VENUE DE BOUERE, par ISLERO DE BELLOUET

Entraîneur : S. Poilane - Propriétaire : Ec. S. Poilane - Eleveur : S. Poilane

**SUIVEZ EN DIRECT LES QUALIFS MARDI 25 OCTOBRE**

**CAEN LAVAL**

**SÉANCE : 2 ANS ET + 9H** **SÉANCE : 2 ANS ET + 9H**

**SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR**

**SOYEZ EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉCOUVRIR LES VEDETTES DE DEMAIN**



## JALOUZ D'OLIVERIE PREND SON MÉTIER DU BON CÔTÉ

Le tandem Eric Raffin / Jean-Michel Baudouin a une nouvelle fois "scoré" dès la première épreuve de la réunion sur le plateau de Soisy. Il s'agit de leur 17<sup>e</sup> victoire de l'année. Ils ont marqué grâce à la 3 ans **Jalouz d'Oliverie** (**Singalo**). Fautive à plusieurs reprises durant son parcours le 29 septembre, sur cette même piste d'Enghien et déjà en compagnie d'Eric Raffin alors qu'elle était plaquée des quatre pieds, cette pouliche issue de la famille maternelle de **Seven d'Oliverie** (And Arifant) a cette fois-ci trotté d'un bout à l'autre du parcours. Elle s'est imposée avec autorité, en bouclant son dernier kilomètre sur le pied de 1'11"7 au tracking (1'16"1 en réduction kilométrique finale sur 2.875 mètres). *"Dernièrement, elle avait galopé ici même. C'est pourquoi nous lui avons remis du poids, a indiqué le driver vendéen sur Equidia Racing. Elle s'est montrée appliquée et s'est imposée de plaisante manière. Elle peut gagner une course cet hiver à Vincennes."*

Sur les 58 victoires enregistrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier par ses pensionnaires, Jean-Michel Baudouin en a signé 18 avec ses éléments de 3 ans. Le meilleur d'entre eux est sans conteste **Joke** (**Dollar Macker**) avec un compte en banque qui avoisine les 180.000 €.

Dans ce Prix de Thiézac, à noter le très bon comportement de la rentrante **Jélénia** (**Roc Meslois**), invaincue en deux tentatives avant cette sortie. Cette pouliche entraînée par Thierry Busset aura pour objectif le Grand Prix des 3 Ans le 25 novembre à Lyon-Parilly.

### 1<sup>ère</sup> | PRIX DE THIEZAC



Att - 2875 m - Course D - 39 000 €

#### JALOUZ D'OLIVERIE 1'16"1



**Singalo** x The Queen Look (**Look de Star**)

Driver : E. Raffin - Entraîneur : J. M. Baudouin

Propriétaire : Ec. du Haras d'Erable - Eleveur : Ec. de l'Oliverie



2<sup>e</sup> **Jelenia 1'16"3** **Roc Meslois** x Comtesse du Vivier

3<sup>e</sup> **Justine Face 1'16"4** **Bold Eagle** x Casualty Of Love

4<sup>e</sup> : Jungle Cruise - 5<sup>e</sup> : Joie d'Amour - 6<sup>e</sup> : Jade Paroyo - 7<sup>e</sup> : Jess d'Hertals



## DU SCION CONFIRME SES LIGNES

Les lignes ont parlé. Deuxième le 25 septembre à Vincennes d'un Groupe 3 dans lequel seule la championne **Granvillaise Bleue** (**Jag de Bellouet**) l'avait précédé, **Du Scion** (**Prince Gédé**) n'avait pas cette fois le même type d'opposants. Parmi ses victimes du 25 septembre, on notait **Chalimar de Guez** (Nahar de Beval), **Fire Cracker** (**Quaro**) ou encore **Freeman de Houelle** (**Vigove**). Ce jeudi, associé à son fidèle partenaire Alexandre Angot, **Du Scion** a rapidement comblé son handicap de 25 mètres puis a pris les commandes la course à mille mètres du but, avant de repartir de plus belle dans la phase finale, trottant 1'13 sur 2.900 mètres sans avoir donné l'impression de puiser dans ses réserves. Des propos confirmés par son partenaire sur Equidia Racing : *"Mon cheval est bien parti. Je n'ai pas eu de mal à prendre la tête de la course. Il n'a pas très bien pris le tournant final et j'ai donc préféré assurer à ce moment-là car je savais qu'il allait se relancer une fois bien droit. J'avais encore du gaz au passage du poteau d'arrivée. Il pointait les oreilles pour finir. Il est plein de vie et a encore de belles courses à faire."*

Après avoir vécu une grande aventure avec **Boston Terrie** (498.123 € - 12 victoires), Melvin Kondritz entraîne à nouveau un cheval très doué, amené à bien vieillir si l'on considère son potentiel actuel. Peu chargé en gains (246.970 €) au regard de certains rivaux qu'il a battus, **Du Scion** met en lumière l'élevage de Jean-François Popot déjà à l'honneur par **Expresso Good** (**Prince Gédé**) à Paris ou **Oliversting** (Hasting) à Cagnes-sur-Mer.

### 2<sup>e</sup> | PRIX DE LA PORTE SAINT-DENIS



M - 2875 m - Course D - 57 000 €

#### DU SCION 1'13"



**Prince Gede** x Que Bella (Cygnus d'Odyssee)

Jockey : A. Angot - Entraîneur : M. Kondritz

Propriétaire : M. Kondritz - Eleveur : Ec. J. F. Popot



2<sup>e</sup> **Fascinant 1'13"9** **Texas Charm** x Quatevana

3<sup>e</sup> **Foxtrot de Buliere 1'14"1** **Univers de Pan** x Vanite de Buliere

4<sup>e</sup> : Caid du Perche - 5<sup>e</sup> : First Gede - 6<sup>e</sup> : El Viento - 7<sup>e</sup> : Donyx d'Hague





## IGOR VICKING BRILLE DANS SON EXERCICE FAVORI

**T** rès à son affaire sur les parcours de vitesse, **Igor Vicking** (**Very Look**) a rencontré des conditions idéales ce jeudi dans une épreuve réservée aux 4 ans sur la distance de 2.150 mètres avec autostart. Sa 28e sortie publique aura été la bonne. Neuf fois sur le podium depuis ses débuts en compétition, ce hongre de 4 ans entraîné par Philippe Daugeard a donc vu sa régularité récompensée et offre pour l'occasion une première victoire cette année à la casaque de son propriétaire Victor Menache. Lors de son retour aux balances, son driver Tony Le Beller s'est exprimé sur Equidia Racing : *"J'ai fait un premier effort pour contrer le partenaire de Matthieu (Abrivard) car prendre sa roue ne me faisait pas envie. Etant donné que Matthieu m'a dit qu'il était sûr de lui, je l'ai laissé finalement faire en tête. Quand je suis sortie de son dos à la sortie du tournant final, mon partenaire a bien jailli. Le deuxième ne m'a pas menacé en fin de parcours. J'étais bien assis toute la course. C'est un chic cheval."*

Igor Vicking offre une troisième victoire parisienne à l'entraînement de Philippe Daugeard depuis le début de la saison. Le professionnel normand a cumulé 64 succès avec ses chevaux cette année. Son record personnel est de 65 et date de l'an dernier. La question est maintenant d'imaginer jusqu'où Philippe Daugeard va porter son nouveau record.

### 3<sup>e</sup> | PRIX DE GRAVELINES



Att - 2150 m - Course D - 39 000 €



#### IGOR VICKING 1'12"3

**Very Look** x **Ultra Charmeuse** (Jest)

Driver : T. le Beller - Entraîneur : Ph. Daugeard

Propriétaire : V. Menache - Eleveur : V. Menache



2<sup>e</sup> **In Love Color** 1'12"5 **Bolero Love** x **Technicolor**

3<sup>e</sup> **Ispahan Team** 1'12"9 **Un Tresor** x **Rancon**

4<sup>e</sup> : Issalio - 5<sup>e</sup> : Instinct de Clerce - 6<sup>e</sup> : Intrepide des Bois - 7<sup>e</sup> : Illico du Guesne



## KATCHINA DE SIMM, UNE MACHINE À TROTTER

**E** levée par Stéphane Levoy, **Katchina de Simm** (**Doberman**) a ébloui les observateurs ce jeudi soir à Enghien pour rester invaincue en deux tentatives. Facile lauréate lors de la première course parisienne réservée aux pouliches de 2 ans (le 23 juillet à Enghien), la protégée de Philippe Allaire a cloué sur place ses rivales du soir sur une simple accélération au début de la ligne droite d'arrivée, couvrant ses derniers 500 mètres sur le pied de 1'08"8 au tracking. Son driver, David Thomain, était forcément sous le charme de sa partenaire sur Equidia Racing : *"C'est une pouliche très douée. Je n'étais pas obligé d'aller devant mais le parcours a fait que j'ai pris mes responsabilités. Je ne suis pas allé vite durant le premier tour. Dans le tournant final, je l'ai laissé démarrer. Elle a montré qu'elle a beaucoup de facilité et de classe. C'est une pouliche très sympa à driver. Elle est très détendue avant et après la course."*

Le driver a répondu par une pirouette quant à savoir si **Katchina de Simm** était la meilleure des pouliches de 2 ans qu'il a drivées pour Philippe Allaire cette année. On peut penser que... oui. Après la très belle impression laissée ce lundi sur cette même piste par **Koctel du Dain** (**Boccador de Simm**), également avec David Thomain, Philippe Allaire conforte plus que jamais son statut d'homme des 2 ans. Et dans quelques heures, **Knockonwood** (**Ready Cash**), dans le Prix Louis Cauchois (Gr.3), et **Kanawa** (**Ready Cash**), dans le Prix Marcel Dejean (Gr.3), tenteront d'enfoncer le clou.

### 6<sup>e</sup> | PRIX DE RIBEMONT



Att - 2875 m - Course B - 42 000 €



#### KATCHINA DE SIMM 1'18"1

**Doberman** x **Divine Lignee** (**Ready Cash**)

Driver : D. Thomain - Entraîneur : Ph. Allaire

Propriétaire : Ph. Allaire - Eleveur : S. Levoy



2<sup>e</sup> **Kembla** 1'18"4 **Bold Eagle** x **Enamorada Jet**

3<sup>e</sup> **Kinine de Montceau** 1'18"5 **Brissac** x **Bella du Tillet**

4<sup>e</sup> : Kabaka de Guez - 5<sup>e</sup> : Krissa de Morgane - 6<sup>e</sup> : Kakueta Vedaquaise - 7<sup>e</sup> : Kaya Dream

**1<sup>ère</sup> | PRIX DE THIEZAC** 

Att - 2875 m - Course D - 39 000 €

**JALOUZ D'OLIVERIE 1'16"1**

Singalo x The Queen Look (Look de Star)

Driver : E. Raffin - Entraîneur : J. M. Baudouin

Propriétaire : Ec. du Haras d'Erable - Eleveur : Ec. de l'Oliverie

**2<sup>e</sup> Jelenia 1'16"3** Roc Meslois x Comtesse du Vivier**3<sup>e</sup> Justine Face 1'16"4** Bold Eagle x Casualty Of Love4<sup>e</sup> : Jungle Cruise - 5<sup>e</sup> : Joie d'Amour - 6<sup>e</sup> : Jade Paroyo - 7<sup>e</sup> : Jess d'Hertals**2<sup>e</sup> | PRIX DE LA PORTE SAINT-DENIS** 

M - 2875 m - Course D - 57 000 €

**DU SCION 1'13"**

Prince Gede x Que Bella (Cygnus d'Odyssee)

Jockey : A. Angot - Entraîneur : M. Kondritz

Propriétaire : M. Kondritz - Eleveur : Ec. J. F. Popot

**2<sup>e</sup> Fascinant 1'13"9** Texas Charm x Quatevana**3<sup>e</sup> Foxtrot de Buliere 1'14"1** Univers de Pan x Vanite de Buliere4<sup>e</sup> : Caid du Perche - 5<sup>e</sup> : First Gede - 6<sup>e</sup> : El Viento - 7<sup>e</sup> : Donyx d'Hague**3<sup>e</sup> | PRIX DE GRAVELINES** 

Att - 2150 m - Course D - 39 000 €

**IGOR VICKING 1'12"3**

Very Look x Ultra Charmeuse (Jest)

Driver : T. le Beller - Entraîneur : Ph. Daugeard

Propriétaire : V. Menache - Eleveur : V. Menache

**2<sup>e</sup> In Love Color 1'12"5** Bolero Love x Technicolor**3<sup>e</sup> Ispahan Team 1'12"9** Un Tresor x Rancon4<sup>e</sup> : Issalio - 5<sup>e</sup> : Instinct de Clerce - 6<sup>e</sup> : Intrepide des Bois - 7<sup>e</sup> : Illico du Guesne**4<sup>e</sup> | PRIX DU FAUBOURG SAINT-HONORE** 

Att - 2150 m - Course E - 39 000 €

**HOTOT 1'13"2**

Ganymede x Star de Villeneuve (Jag de Bellouet)

Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : S. Raimond

Propriétaire : S. Raimond - Eleveur : S. Raimond

**2<sup>e</sup> Hors Bord 1'13"4** Che Jenilou x Bayadere**3<sup>e</sup> Haring Okina 1'13"4** Artiste de Joudes x Amazone de Bais4<sup>e</sup> : Hoco Meslois - 5<sup>e</sup> : Harcangelo d'Amour - 6<sup>e</sup> : Hauckland - 7<sup>e</sup> : Happy Danover**DÉCISIONS DES COMMISSAIRES (1/2)**Course 1 – Prix de Thiezac

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Tony LE BELLER en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 31 octobre et 1er novembre 2022 pour avoir, en se déportant vers l'extérieur de la piste pendant le parcours, gêné la pouliche JULIA DE LA VALLEE dans sa progression.

Course 2 – Prix de la Porte de Saint-Denis

Les Commissaires, après avoir entendu le lad-jockey Tom VLAEMYNCK DEBOST en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 31 octobre au 3 novembre 2022 inclus en raison de son insubordination aux ordres du juge du départ.

Les Commissaires, après avoir entendu le lad-jockey Christopher THOUROUDE en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 31 octobre au 3

novembre 2022 inclus pour avoir occasionné la reprise du départ.

Les Commissaires ont ouvert une enquête sur les circonstances des fautes d'allures des chevaux FALCAO DE CHENUB et DOZULE GITAN survenues pendant le parcours. Après examen du film contrôle et audition du jockey Eric RAFFIN (FALCAO DE CHENU), il s'avère que sur la faute d'allures du cheval FALCAO DE CHENU, ce dernier s'est légèrement déporté vers la corde malgré les sollicitations de son jockey, gênant le cheval DOZULE GITAN qui a commis une faute d'allures et a également été disqualifié. Aucune faute professionnelle n'a été retenue.

Course 3 – Prix de Gravelines

Des explications recueillies auprès du jockey Eric RAFFIN concernant la performance du poulain ITALIANO, il ressort que ledit poulain s'est retrouvé sans ressources dans le dernier tournant compte tenu du rythme de la course. Les Commissaires ont enregistré ses explications.

**BÉNÉFICIEZ D'UNE  
VISIBILITÉ OPTIMALE  
POUR VOTRE COMMUNICATION**

VOS CONTACTS : FCAILLER@TURFCOM.INFO / PLEFAUCHEUX@TURFCOM.INFO

**AVEC  
24!!  
AU TROT**

5<sup>e</sup> | PRIX DE LA MUETTE

M - 2250 m - Course D - 39 000 €

**I CAN DREAM 1'13"5**

Achetée aux ventes Arqana Trot 26 000 € par SARL Trotting Bloodstock

Ubriaco x North America (And Arifant)

Jockey : A. Abrivard - Entraîneur : L. Cl. Abrivard

Propriétaire : Ec. L. Abrivard - Eleveur : Ec. L. Baudron




Félicitations à tout l'entourage !  
PROCHAIN RENDEZ-VOUS  
Vente d'Automne  
3 novembre - Cabourg  
CATALOGUE EN LIGNE

2<sup>e</sup> **Idole de Retz 1'13"5** Prodigious x Altamira3<sup>e</sup> **Ibiza Griff 1'13"6** Look de Star x Phania Griff4<sup>e</sup> : Imagine d'Atout - 5<sup>e</sup> : Igorine - 6<sup>e</sup> : I Love You Mess - 7<sup>e</sup> : Imperiale Phedo6<sup>e</sup> | PRIX DE RIBEMONT

Att - 2875 m - Course B - 42 000 €

**KATCHINA DE SIMM 1'18"1**

Doberman x Divine Lignee (Ready Cash)

Driver : D. Thomain - Entraîneur : Ph. Allaire

Propriétaire : Ph. Allaire - Eleveur : S. Levoy

2<sup>e</sup> **Kembla 1'18"4** Bold Eagle x Enamorada Jet3<sup>e</sup> **Kinine de Montceau 1'18"5** Brissac x Bella du Tillet4<sup>e</sup> : Kabaka de Guez - 5<sup>e</sup> : Krissa de Morgane - 6<sup>e</sup> : Kakueta Vedaquaise - 7<sup>e</sup> : Kaya Dream

## DÉCISIONS DES COMMISSAIRES (2/2)

Course 5 – Prix de la Muette

Les Commissaires, après avoir entendu Mlle Nathalie HENRY en ses explications, lui ont infligé une amende de 80 € pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres de course.

Course 7 – Prix de la Porte de la Chapelle

Les Commissaires, après avoir entendu le lad-jockey Tony JURANVILLE en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 31 octobre au 3 novembre 2022 inclus pour avoir, par son retard, occasionné la reprise du départ.

Course 8 – Prix de Montrésor

Les Commissaires, après avoir entendu Monsieur Rodolphe RUCINSKI en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 31 octobre au 3 novembre 2022 inclus pour avoir occasionné la reprise du départ.

7<sup>e</sup> | PRIX DE LA PORTE DE LA CHAPELLE

Att - 2150 m - Course R - 18 000 €

**FONZY D'HERIPRE 1'13"3**

Un Mec d'Heripre x Angie d'Heripre (Love You)

Driver : A. S. Vallette - Entraîneur : F. Souloy

Propriétaire : Ec. le Tremont - Eleveur : E. Quintin

2<sup>e</sup> **Galiano Griff 1'13"5** Orlando Vici x Altesse Griff3<sup>e</sup> **Ginger Madrik 1'13"6** The Best Madrik x Tequila Dara4<sup>e</sup> : Filou Smiling - 5<sup>e</sup> : Faro du Bonant - 6<sup>e</sup> : Goliath de Lair - 7<sup>e</sup> : Gabo Di Rocca8<sup>e</sup> | PRIX DE MONTRESOR

Att - 2150 m - Course E - 12 000 €

**GOLD D'ECROVILLE 1'12"8**

Soleil du Fosse x Joy d'Ecroville (Unerring)

Driver : B. Th. Marie - Entraîneur : B. Marie

Propriétaire : R. Jean - Eleveur : R. Jean

2<sup>e</sup> **Gaultheria 1'13"** Bold Eagle x Alorina du Citrus3<sup>e</sup> **Gepetto de Godrel 1'13"1** Saxo de Vandiel x Manon de Godrel4<sup>e</sup> : Falco du Hamel - 5<sup>e</sup> : Glorious Storm - 6<sup>e</sup> : Ermine du Lude - 6<sup>e</sup> : Evoli Jiel

Les Commissaires, après avoir entendu Monsieur André LAIR en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 31 octobre au 3 novembre 2022 inclus pour avoir occasionné la reprise du départ.

Les Commissaires, après avoir entendu Monsieur Tuomo KANTELA, en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 31 au 3 novembre 2022 inclus pour avoir empiété durablement sur la piste de dégagement (plus de trois piquets) dans le dernier tournant sans y avoir été contraint.

En outre, pour ce motif, la jument FEE DE BOISNEY, arrivée initialement à la 5e place, a été disqualifiée.

## COURSE À RÉCLAMER

Course 7 – Prix de la Porte de la Chapelle

■ Le cheval FONZY D'HERIPRE a été réclamé pour la somme de 25 112 € par Monsieur Sébastien LABOUTIQUE pour le compte de l'Ecurie HARMONY RACING.

**RETROUVEZ NOS  
INDEXS EXCLUSIFS  
DES ENTRAÎNEURS  
POUR LES COURSES  
DE DEMAIN !**



**EN  
CLIQUANT  
ICI**

### AU PROGRAMME

#### CHARTRES

C1 - 11H50 (8 COURSES)

#### VINCENNES

C1 - 18H58 (7 COURSES)

### DIFFUSION



**C**e vendredi 21 octobre, les trotteurs seront vus dans un premier temps à Chartres avec un premier rendez-vous programmé à 11H50. Trois courses qualificatives à Le Trot Open des Régions - Haute-Normandie/Ile-de-France pour les 3, 4 et 5 ans sont au programme.

La réunion de Vincennes sera très intéressante avec les deux premiers groupes 3 pour les 2 ans : le Prix Louis Cauchois pour les poulains et le Prix Marcel Dejean réservé aux pouliches. Lauréate de ses six dernières sorties sur la grande piste de Vincennes, **Grâce du Digeon** (303) a les moyens de poursuivre cette série dans le Quinté où elle bénéficie d'un très bon engagement au premier poteau. ■

### ON JOUE QUOI ?

*S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !*

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
IMPARTIAL (609)	CHARTRES	PRIX DE L'ECURIE BRIDAULT (C6)	14H32
KANA DE BEYLEV (707)	VINCENNES	PRIX MARCEL DEJEAN (C7)	22H07

### NOTÉS DERNIÈREMENT

*Retrouvez la liste de tous les chevaux déclarés partants que nous avons repérés à leur dernière course !*

CHEVAL	SA COURSE DU JOUR	SON APTITUDE AU PARCOURS DU JOUR
FLY SPEED (313) ★	PRIX THEMIS (VINCENNES)	9 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
IBERA (401) ★	PRIX ASPASIA (VINCENNES)	PAS DE PERF
KONCORD DELO (602) ★	PRIX LOUIS CAUCHOIS (VINCENNES)	PAS DE PERF
KNOCKONWOOD (610) ★★	PRIX LOUIS CAUCHOIS (VINCENNES)	PAS DE PERF

**RETROUVEZ NOS  
INDEXS EXCLUSIFS  
DES ÉTALONS  
POUR LES COURSES  
DE DEMAIN !**



**EN  
CLIQUANT  
ICI**

DIFFUSION :  **1 PX EPI CENTRE LECLERC - (11H50)**

Premium - Att. - (G) - Amateurs - 6 000 € - 2800m

1. GARE A VOUS PENA			H. Leveau
2. FLO OF BAZOCHE			T. Kantela
3. FREGATE HAUFOR			R. Berthelot
4. GO THE BEST			Q. B. Verneuil
5. GASTON DU ROC			Ph. G. Gilles
6. FLOCK DU BOCAGE			S. Campain
7. GRAVITY DU KLAU			A. Unterreiner
8. FUSAIN DU RIB			A. Trouve
9. ELDORADO FRANCE			J. R. Lepert
10. DIVA DU CHERISAY			M. Corbin
11. EIKO VET			P. M. Allais
12. FLEUR DE LARRE			S. Dersoir

**2 PX DE LA RESIDENCE SAINT-CHARLES - (12H20)**

Premium - Att. - (E) - Apprentis-lads-jockeys - 19 000 € - 2800m

1. HAPPY DES ILES			F. Lecathelinais
2. HELIO VAINE			M. Maignan
3. HAPPY APPLE			Th. Lebrech
4. HOLESHOT D'AUVRECY			N. Perron
5. HISTOIRE DROLE			B. Bossuet
6. HONNEUR D'ISQUES			D. Thiefaïne
7. HARMONIA VRIE			S. Gohier
8. HELLO DU GERS			A. Guillemain
9. HOLD UP MESLOIS			E. Cive
10. HACKER MESLOIS			C. Foure
11. HANNIBAL TUILERIE			Ch. M. Bruneau
12. HOTESSE D'HAUFOR			K. Leboutteiller
13. HERDUNO			R. Hue
14. HENRY DE TROUVILLE			C. Manegat
15. HETRE CHANGEEN			M. Herrault
16. HAZILYS			A. Boutin

**3 PX DE L'IMPRIMERIE CHAUVÉAU - (12H50)**

Premium - Att. - (E) - 18 000 € - 2800m

1. IMPEC DE BERTRANGE			R. Hue
2. IKEM DU GERS			F. Lecathelinais
3. INNEE DU RIL			M. Coignard
4. IBRAHISCO			Y. R. le Mee
5. IMAYA CHRISTUBERT			J. D. Ferreira
6. INTELLO D'ERABLE			D. Thomain
7. IRIS ANGELE			G. Delacour
8. ILENA BESP			B. Marie
9. ILCAPITANO DU PARC			P. Lecellier
10. ISCO D'ETANG			Ch. J. Bignon
11. I FEEL PRETTY			G. Sucaet
12. INDIGO DU PERCHE			V. Seguin

**4 PX DES AMIS DE L'HIPPODROME - (13H22)**

Premium - Monté - (E) - Euro. - 27 000 € - 2800m

1. FEDER PERRINE			M. Mottier
2. DON JUAN DE MOERES			L. Thoraval
3. FLASH DE CELLAND			J. Raffestin
4. ELIXIR			J. Cerisier
5. DIEGO DECOULGENS			M. Darbord
6. ECONOMIQUE			P. Ph. Ploquin
7. FEE DU VERNAY			D. Thomain
8. HERMES DE CORDAY			V. Saussaye
9. DESTIN DE STAR			D. Bonne
10. DREAMER ANGELE			L. Balu
11. ESCORT BOY			A. Collette

**5 PX CHARTREXPO - (13H57)**

Premium - Att. - (B) - 28 000 € - 2800m

1. JOCKSTRAP			B. Rochard
2. JOMOLUNGMA			A. Bourgoïn-timbert
3. JO THUNDER			D. Thomain
4. JUPITER			P. Vercruysse
5. JAVA DES AUGERIES			B. Rouer
6. JOY CAPTAIN			J. F. Senet
7. JIGSAW PUZZLE			P. Ph. Ploquin
8. JIVRY			A. Prat
9. JE M'ENVOLE			J. Dubois
10. JOURDAM SEVEN			N. Bazire
11. JEEP DU PONT			J. G. Van Eeckhaute
12. JUDY BLUE EYES			B. Marie
13. JASMIN DU VALLON			T. le Beller
14. JOSH POWER			B. Goetz
15. JOYFUL DIVA			F. Ouvrie
16. JOYEUSE			M. Mottier

**6 PX DE L'ECURIE BRIDAULT - (14H32)**

Premium - Att. - (B) - 28 000 € - 2775m

1. IESOLO D'HERIPRE			J. Guelpa
2. ILE BOREALE			M. Perril
3. IN LOVE DE JIEL			D. Bertrand
4. IDYLLE DES BAUX			F. Ouvrie
5. IMPACT DES BAUX			J. F. Senet
6. IDEAL DAIDOU			R. Derieux
7. INVICTUS JIEL			D. Thomain
8. INDIEN DE FONTAINE			B. Rochard
9. IMPARTIAL			B. Marie
10. IRINUSHKA			F. Senet
11. I LOVE JOSSELYN			K. Vanderschelden
12. IVRIG VIKING			D. Brohier
13. ILE AUX MOINES			M. Herrault
14. INVICTUS D'ECAJEUL			T. le Beller

**7 PX DOMUS VI - (15H07)**

Premium - Att. - (B) - 32 000 € - 2775m

1. HELIOS DE MESANGY			J. Guelpa
2. HAMILTON DU NOYER			R. Derieux
3. HIT PERRINE			B. Rochard
4. HONEY MONEY			F. Ouvrie
5. HAPPY BOY			D. Bertrand
6. HOLA DE NAPPES			K. Vanderschelden
7. HAVE A LOVE			B. Marie
8. HAPPY DJOB			F. Guérineau
9. HIATUS			J. F. Senet
10. HARMONISTA			M. Mottier
11. HIPPOCRATE DU TRIO			A. Guillemain
12. HAMILTON STAR			N. Bazire
13. HIS LOVELY HAUFOR			Ch. J. Bignon
14. HARMONIOUSLY			M. J. Barcelo Bisquerra
15. HAMILTON RENKA			A. Bourgoïn-timbert
16. HEROS DE FLEUR			A. Prat

**8 PX BMW GROUPE BERTEAUX CHARTRES / DREU - (15H42)**

Premium - Att. - (E) - 27 000 € - 2800m

1. FEDEROVKA			S. Olivier
2. EL TRESOR			R. Hue
3. FIMOKO STAR			J. Guelpa
4. FIREFOX DU KLAU			A. Dollion
5. FASHION MAKER			M. Mottier
6. FIRST BEST			F. Ouvrie
7. FEE DES GOSSETS			T. le Beller
8. EMERAUDE VEBE			Ph. Masschaele
9. DELTA DE LA VALLEE			L. Piton
10. FLICKA DU PERCHE			L. Jublot
11. GARINCHA SPORT			N. Lemetayer
12. GALAXIE DE FLAM			J. Raffestin
13. GAGNANTE MESLOISE			E. Cive
14. GLADYS DU CEDRE			C. Thomain
15. FAMOUS PORT			C. Megissier
16. FILHIO DE LOU			L. Abrivard

DIFFUSION : **1 PX GUDRUN - (18H58)**

Premium - Att. - (B) - Femelles - 59 000 € - 2700m

1. IRMYLA DE SOMMAIRE		P.A. Delacour
2. IRINA DE MONTCEAU		P.Y. Verva
3. IVANA DES RACQUES		B. Rochard
4. HELALI DE MONTCEAU		G.A. Pou Pou
5. HAPPY DANICA		A. Garandeanu
6. HOLLY MESLOISE		A. Collette
7. HAMANDINA		Theo Duvaldestin
8. HEMMA DE BRIKVIL		A. Abrivard
9. ISABELLA FERM		F. Ouvrie
10. HISTOIRE MODERNE		J. Dubois
11. HAIDA SAUTONNE		M. Abrivard
12. ISLA BONITA		D. Thomain
13. ISLA JET		E. Raffin
14. HINGALA VRIE		G. Junod

**2 PX BRUCIA - (19H33)**

Premium - Att. - (D) - Mâles - 44 000 € - 2850m

1. GARDEN OF MEMORY		M. Abrivard
2. GREAT D'ARRY		D. Brohier
3. GROUPE DE POTES		S. Hardy
4. GRAPHISTE DREAM		D. Thomain
5. GAGNANT DE BRIKVIL		G. Gelormini
6. GRANIT DU FRESNE		A. Barrier
7. GALOPIN DE CONDE		F. Ouvrie
8. GOSSIP BOY		J.Ch. Piton
9. GIPSY BOND		P.Ph. Ploquin
10. GOLD DAIRPET		A. Abrivard
11. GIPSY AJITE		E. Raffin
12. GABIN DU MESNIL		E. Lelievre

**3 PX THEMIS - (20H15)**

Premium - Att. - (C) - Euro. - 65 000 € - 2850m

1. GARDNER SHAW		M. Abrivard
2. GHOST DES CHARRONS		A. Barrier
3. GRACE DU DIGEON		E. Raffin
4. VICKI LAKSMY		D. Thomain
5. EXPERT DELTA		E. Lelievre
6. DIABLE LUDOIS		M. Blot
7. CYRANO DE B.		F. Ouvrie
8. DEUS EX MACHINA		H. Sionneau
9. ZEROZEROSSETTE GAR		V. Ciotola
10. GENTLY DE MUZE		R. Congard
11. DEESSE NOIRE		P.Y. Verva
12. CHARLY DE L'AUNAY		J. Guelpa
13. FLY SPEED		B. Rochard
14. EILEEN		R. Derieux
15. DIGNE ET DROIT		G. Gelormini
16. FIRELLO		C. Chenu

**4 PX ASPASIA - (20H43)**

Premium - Att. - (C) - Femelles - 44 000 € - 2700m

1. IBERA		B. Rochard
2. IMPERIALE DU MONT		Guillaume Martin
3. INAYA MATIDY		T. le Beller
4. IDOLE OF LOVE		M. Abrivard
5. IRINA D'ATOUT		W. Bigeon
6. IDDEN FORTUNE		A. Barrier
7. IN LOVE WITH CHENU		E. Raffin
8. INFANTE DE TOUES		G.A. Pou Pou
9. IZARA DE VIETTE		A. Abrivard
10. ICE QUICK		G. Gelormini
11. IROMEE		S. Hardy
12. I LOVE ROSE FLOWER		M. Mottier
13. ICE CITRUS		Theo Duvaldestin
14. I AM CRAZY		P.Y. Verva
15. IRIA DU POMMEREUX		D. Thomain
16. INDIA SONG		F. Ouvrie

**5 PX OPHIUCUS - (21H11)**

Premium - Att. - (A) - Femelles - 61 000 € - 2700m

1. JOLLY STAR JIEL		M. Abrivard
2. JESSY DES PISTES		Guillaume Martin
3. JOCONDE DE COLMINE		M. Mottier
4. JICKY GIRL		N. Bazire
5. JARFALLA QUICK		B. Rochard
6. JUVAMINE RENARDIER		A. Rebeche
7. JULIA QUICK		G. Gelormini
8. JOLIE STAR		E. Raffin
9. JOLIE COTTIE		A. Abrivard
10. JOY BLUE		P.Y. Verva
11. JUDITH REINE		A. Collette
12. JOLIE SURPRISE		J. Dubois
13. JEMISSORA		F. Anne
14. JEANNETTE PRIORY		T. le Beller

**6 PX LOUIS CAUCHOIS - (21H39)**

Premium - Att. - (3) - Mâles - 54 000 € - 2200m

1. KASSIUS BERRY		R. Congard
2. KONCORD DELO		G. Roig-Balaguer
3. KAIROS DE BOMO		Ch. Heslouin
4. KAPITANO DE SOURCE		E. Raffin
5. KANSAS DE LA COUR		A. Abrivard
6. KANADA		Theo Duvaldestin
7. KATAKI DE WALLIS		F. Nivard
8. KING OPERA		W. Bigeon
9. KAMEHAMEHA		C. Parys
10. KNOCKONWOOD		D. Thomain

**7 PX MARCEL DEJEAN - (22H07)**

Premium - Att. - (3) - Femelles - 54 000 € - 2200m

1. KALEZIA POTERIE		G. Roig-Balaguer
2. KINASSE DE VIVOIN		S. Ernault
3. KLASSIC WAY		J. Dubois
4. KYRIELLE		W. Bigeon
5. KALAMITY D'HERIPRE		F. Nivard
6. KANAWA		D. Thomain
7. KANA DE BEYLEV		E. Raffin

**1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4**

CHEVAL	FERRURE
IDOLE OF LOVE (404)	D4